

Le tambour est d'origine chinoise; il n'est connu en Europe que depuis le milieu du dernier siècle. Il consiste en un court cylindre creux de bois d'éclisses, qui est recouvert d'une lisière de drap ou de flanelle, et sur lequel on tend l'étoffe, soit au moyen d'une courroie et d'une boucle, soit à l'aide d'un ou de plusieurs cerceaux qui s'emboîtent les uns dans les autres. Quand ce métier est monté, il ressemble à l'instrument appelé tambour, et c'est à cette circonstance qu'il doit son nom. V. BRODEUSE.

BRODERIE s. f. (bro-de-ri — rad. broder). Ouvrage que l'on fait en brochant : *BRODERIE plate, au plumetis*. *BRODERIE à l'aiguille, au crochet*. *Prince, si vous avez de la BRODERIE, les valets de chambre en porteront.* (Fén.) *Il est impossible d'accorder qu'une femme qui a carrossé à elle travaille en faisant une BRODERIE ou un meuble de tapisserie.* (H. Bayle.)

De l'émail élégant des champs et des prairies
L'aiguille de Minerve orna ses broderies.

CASTEL.

« Se dit particulièrement des ornements à l'aiguille que l'on fait, comme signes de distinction, sur certains uniformes. *Sorte chose que la gloire de montrer des galons, des rubans et des BRODERIES.* (Mérin.)

— Par ext. Commerce, industrie du brodeur : *De 1815 à 1830, la BRODERIE, après avoir subi plusieurs crises et transformé ses produits, se créa des débouchés à l'étranger, notamment dans l'Amérique du Nord.* (F. Aubry.) *Vers le xvi^e siècle, la BRODERIE prit de l'importance à Venise, à Milan, à Gènes.* (F. Aubry.)

— Par anal. Ornement, dessin délié, compliqué, imitant un ouvrage de broderie : *Elle dit qu'elle va vous écrire; elle taille ses plumes; par son écriture de cérémonie est une BRODERIE qui ne se fait pas en courant.* (Mme de Sév.) *Les coupes, avec leurs stalactites et leurs BRODERIES, semblent tapissées de guipure.* (E. Feydeau.) *Objet confus, embrouillé : Mes manuscrits et mes épreuves sont, par la multitude de corrections et de renvois, de véritables BRODERIES, dont j'ai moi-même beaucoup de peine à retrouver le fil.* (Chateaub.)

— Fig. Circonstances accessoires et de pur agrément : *La vie est une mauvaise étoffe, dont la BRODERIE fait tout le prix.* (De Meilhan.) *Amplification, détails, circonstances que l'on ajoute comme ornement à un récit, à un morceau de littérature : Aquaviva manda d'être en garde contre tout ce qui viendrait des Français, avec force BRODERIES pour appuyer cet avis.* (St-Simon.) *La poésie traduite en prose n'est plus qu'un canevas dont on a ôté la BRODERIE.* (Mme de Staël.) *Toutes ces BRODERIES appartiennent à l'école alexandrine, qui saisissait peu le fond du mythe.* (Val. Parisot.) *Se dit surtout, en musique, des notes d'agrément que l'exécutant ajoute au travail du compositeur : Mme Damoreau-Vinti ne se permettait que des BRODERIES d'un goût parfait et d'une exécution irréprochable.* *Se dit aussi des variations composées sur un motif qui sert de canevas : Sur le motif principal, se dessinent de délicieuses BRODERIES faites par les violons, la clarinette et le hautbois.* (Th. Gaut.)

— Hortie. Bordure de buis ou d'autres arbrisseaux nains, avec lesquels on dessine les contours des parterres dans un jardin.

— Epithètes. Riche, précieuse, légère, délicate, fine, ingénieuse, élégante, savante, industrieuse.

— Encycl. Techn. On distingue trois sortes de broderie : la broderie blanche, la broderie de couleur et la broderie sur canevas, ou broderie en tapisserie.

— *Broderie blanche.* On l'appelle ainsi parce qu'elle s'exécute sur toute espèce d'étoffe blanche, avec du coton, du fil, du cordonnet, etc., de même couleur. Elle comprend les genres suivants : la broderie de feston, qui consiste ordinairement à broder et à découper la bordure de l'étoffe sans qu'elle s'effile, en suivant les contours d'un dessin à dents, tracé soit sur un papier, soit sur l'étoffe elle-même ; la broderie en reprise, qui s'opère sur des tissus clairs, en faisant les contours et les nervures du dessin avec des points dits de reprise, et en remplissant les pleins ou milieux avec ces mêmes points ; la broderie au plumetis, qui se fait sur des tissus souples et serrés, tels que la batiste, la mousseline, etc., au moyen d'un point horizontal embrassant autant d'étoffe en dessus qu'en dessous, et la broderie de dentelle, qui s'exécute sur tulle, gaze et autres tissus façonnés, par des points à fils tirés dans l'étoffe, ou par des applications plus ou moins compliquées. La broderie dite à l'anglaise est aussi une broderie blanche, mais elle ne forme pas un genre particulier : c'est une simple broderie au feston mélangée ou non de quelque autre espèce de broderie.

— *Broderie de couleur.* Elle s'exécute sur un tissu quelconque, avec de la soie, de la laine, du coton, etc., de différentes couleurs, ainsi qu'avec des fils d'or, d'argent, etc. Elle renferme les six genres suivants : la broderie appliquée, dont les ornements sont relevés et arrondis au moyen de morceaux de parchemin ou de flocons de coton, placés dessous pour les soutenir ; la broderie d'application, dans laquelle les dessins sont formés par des découpures de drap, de velours, etc., collées ou cousues sur l'étoffe ; la broderie en couchure,

appelée aussi broderie au lancé, dont les figures sont obtenues en cousant sur le fond de la ganse, du lacet ou de la passementerie ; la broderie au passé, qui s'exécute comme la broderie au plumetis et paraît uniforme des deux côtés de l'étoffe ; la broderie au passé éparpillé, qui présente à l'envers une surface plate et irrégulière, et la broderie en guipure, qui est un mélange de broderie en couchure et de broderie d'application, et qui met presque toujours en œuvre l'or, l'argent, les perles, les plumes, la nacre, les pierres précieuses, etc. On pratique aussi, depuis quelques années, la broderie télégraphe, ainsi nommée à cause de la très-grande rapidité avec laquelle elle se fait. On se sert, pour l'exécuter, de fil de coton préparé ad hoc, et elle se compose de petites olives régulièrement espacées, qu'on applique sur l'étoffe, en les réunissant deux à deux, de manière à reproduire le dessin qui y est tracé.

Les divers genres de broderie qui précèdent reçoivent souvent, dans le langage ordinaire, le nom des matières employées : broderie en laine, en soie, en coton ; broderie de perles, d'or, d'argent, etc. ; application de velours, de drap, etc. On les appelle aussi broderies au crochet, au tambour, au métier, à l'aiguille, suivant les outils qui servent à les exécuter. Enfin, on appelle broderies en relief celles dont les dessins sont saillies sur l'étoffe, et broderies plates celles dont les ornements se trouvent dans le cas contraire. Parmi les broderies de couleur, on distingue encore les broderies par méplats, ou à teintes plates, dont les fils sont simplement juxtaposés, et les broderies nuancées, dont les fils sont disposés de manière à imiter aussi exactement que possible la coloration naturelle des objets représentés.

— *Broderie sur canevas.* Elle est ainsi appelée du nom du tissu spécial sur lequel on l'exécute. On y emploie la laine, tantôt seule, tantôt mélangée avec une petite quantité de soie. C'est une broderie de couleur qui sert à faire soit de menus objets de toilette, tels que bonnets grecs, bretelles, pantoufles, etc., soit des pièces de grande dimension destinées à la garniture de quelques meubles de salon, comme chaises, fauteuils, tabourets, etc. On appelle aussi ce genre de broderie, broderie en tapisserie, ou, par abréviation, tapisserie, à cause de la ressemblance qu'elle offre avec l'étoffe de ce nom. Le dessin à reproduire est quelquefois entièrement tracé ou imprimé sur le canevas : c'est la tapisserie dessinée ; d'autres fois, au contraire, il n'est tracé que sur une partie de l'étoffe, et la brodeuse est obligée de l'imiter sur le reste en comptant successivement les points du modèle et les carreaux correspondants : c'est la tapisserie à points comptés ou à points de compte.

— Hist. L'art de la broderie remonte à une époque immémoriale. Tous les peuples anciens l'ont pratiqué avec succès. Plusieurs milliers d'années avant notre ère, les broderies de Babylone étaient recherchées dans tout l'Orient ; celles de la Phrygie ne jouissaient pas d'une moindre réputation. C'est même parce que les plus belles qu'ils connurent venaient de ce dernier pays, que les Grecs appelèrent les broderies des phrygiens (phrygiat), mot que les Romains traduisirent par *opus phrygium*. Du reste, en Grèce, ainsi qu'à Rome, la mode des vêtements brodés prit une extension si considérable, que l'autorité publique essaya, à diverses époques, de la réglementer, mais sans pouvoir y réussir. Dans les premiers siècles du moyen âge, la broderie fut surtout employée pour les ornements d'église ; mais, à mesure que les arts de luxe se développèrent, on l'appliqua également au costume laïque. Les miniatures des manuscrits, les sculptures et les rares tableaux qui nous sont parvenus des xiii^e, xiv^e, xve et xvi^e siècles peuvent donner une idée de la profusion qu'on en faisait alors. On en mettait partout, et les artistes les plus distingués consacraient une partie de leur temps à faire des modèles que les châtelines, les religieuses et les ouvrières plébéiennes exécutaient avec une adresse merveilleuse. Dans le principe, c'était en Italie, principalement à Venise, à Gènes et à Milan, que se fabriquaient les broderies les plus belles, et, par suite, les plus chères. Celles de la Saxe, de la Belgique et de la France étaient aussi très-recherchées, mais surtout à cause de leur bon marché relatif. Il est à remarquer que, pendant très-longtemps, la Saxe fut le seul pays qui fit la broderie blanche sur mousseline, telle qu'on la pratique aujourd'hui. Partout ailleurs, on brodait presque exclusivement sur drap ou sur soie, avec des fils d'or, d'argent, de laine ou de soie. En France, avant 1789, les brodeurs formaient une corporation ; l'apprentissage durait six ans, le compagnonnage trois ans, et la maîtrise coûtait 600 livres. Saint Clair était le patron des brodeurs, et ceux qui travaillaient pour le roi avaient le droit de faire enlever les bonnes ouvrières qui travaillaient chez leurs confrères.

La broderie blanche ne commença à se développer en France que vers le milieu du xviii^e siècle. Elle fut introduite en Ecosse vers 1770, en Irlande vers 1780, en Suisse un peu plus tard, etc. C'est elle qui, depuis une quarantaine d'années, alimente véritablement, du moins en Europe, l'industrie de l'art du brodeur. En France seulement, elle donne lieu à un mouvement d'affaires d'environ cinquante millions. Les centres principaux de cette branche de richesse publique, dans notre

pays, sont Paris, Lyon, Tarare, Saint-Quentin, Nancy, Lille et Cambrai. A l'étranger, c'est en Suisse, en Ecosse et en Irlande qu'elle est le plus florissante. Quant à la broderie de couleur, elle conserve encore en Orient toute son ancienne faveur ; partout ailleurs, elle n'est guère exécutée que d'une manière très-restreinte, pour certains besoins spéciaux.

BRODERIE ou plutôt **BRODERIC** (Etienne), homme d'Etat et prélat hongrois, mort en 1540. Il était évêque de Watzon lorsqu'il fut envoyé à Rome par le roi Louis II, pour y demander des secours contre les Turcs. De retour en Hongrie, il fut nommé chevalier du royaume, remplit sa charge avec zèle, et assista à la bataille de Mohacz (1526), où le jeune et malheureux roi Louis fut tué. Broderic embrassa alors le parti de Jean Zapol. On a de ce prélat une intéressante relation de la bataille de Mohacz, dans laquelle presque toute la noblesse hongroise périt sous les coups des Turcs. Elle a été publiée dans les *Herum Hungaricarum decades* de Bonfini, sous le titre : *De Clade Ludovici II, regis Hungariae* (1531), et réimprimée sous cet autre titre : *Narratio de proelio quo ad Mohatzium, etc.* (1688, in-8°).

BRODERIP (William-John), naturaliste anglais, né à Bristol en 1794, mort en 1859. Il étudia le droit, fut reçu avocat en 1817, et exerça les fonctions de juge de paix à Londres pendant trente-quatre ans (1822-1856). Il était membre de la Société royale, de la Société de géologie et de la Société de zoologie. Il a fourni aux bulletins de ces compagnies savantes beaucoup de notices intéressantes, ainsi que de nombreux articles sur la zoologie à la *Penny Cyclopædia*, à l'*English Cyclopædia*, à la *Quarterly Review* et au *Zoological Journal*. Il a laissé des *Récréations zoologiques* (1847), et des *Extraits du portefeuille d'un naturaliste* (1852). Collaborateur de M. Bingham dans la publication des *Laws Reports* (Lois et Arrêts), il a fait une nouvelle édition de Callis. Le British Museum a acquis une riche collection de coquilles qu'il avait formée.

BRODERSON (Abraham), homme d'Etat suédois, mort en 1410. Issu d'une puissante famille suédoise, il sut, par ses qualités brillantes, gagner le cœur de Marguerite de Valdemar, reine de Danemark et de Norvège, et, profitant de la grande influence qu'il exerçait par ses alliances dans son pays natal, il contribua puissamment à faire donner à Marguerite la couronne de Suède. Devenue reine des trois royaumes scandinaves (1397), Marguerite combla de distinctions et de richesses son habile favori, dont elle avait fait son ministre ; mais Eric de Poméranie, désigné comme successeur de la reine, ne put voir sans jalousie et sans crainte la grande fortune de Broderson. Il le fit arrêter et conduire au château de Sonderbourg, où il fut décapité.

BRODEUR, EUSE s. (bro-deur, eu-zé — rad. broder). Celui, celle qui brode : *Les BRODEUSES du département des Vosges reçoivent à elles seules plus de dix millions de salaires par année.* (F. Aubry.) *C'est un BRODEUR aux doigts effilés...* (V. Jacquem.)

— Adjectiv. : *On compte à Paris environ dix mille ouvrières BRODEUSES en tous genres.* (F. Aubry.)

— Techn. *Brodeuse mécanique* ou *machine à broder*, ou simplement *Brodeuse*, machine destinée à produire de la broderie, plus spécialement de la broderie blanche : *La BRODEUSE produit un bon travail, elle opère avec précision.* (Willis.)

— Encycl. La première brodeuse mécanique paraît avoir été inventée en 1821, par un mécanicien français dont on n'a pas conservé le nom. On ignore également comment elle était disposée ; on sait seulement qu'elle était de très-petite dimension, et qu'elle était destinée à exécuter toute une rangée de fleurs dans une étoffe tendue verticalement, au moyen d'autant d'aiguilles à crochet horizontales, qu'une ouvrière faisait mouvoir en agissant sur un mécanisme approprié. Quatre ans après, M. Barthélemy Thimonnier d'Amplepuis imagina une machine du même genre, qui était également propre à la couture mécanique. Enfin parut la brodeuse de Josué Heilmann, la première qui ait pu recevoir des applications réellement industrielles. Brevetée dès le 9 mars 1829, cette machine célèbre fut envoyée à l'exposition de 1834, où elle excita l'admiration générale, et, en 1844, elle se trouva installée dans toutes les grandes manufactures de tissus brodés, tant en France qu'en Angleterre et en Allemagne. Depuis cette époque, plusieurs autres machines à broder ont été proposées dans divers pays, mais elles ne sont en général que des modifications ou des simplifications de celle de Josué Heilmann. On cite, parmi les plus ingénieuses, celle de M. Barbe-Schmitz, de Nancy, qui a valu à son constructeur une des plus hautes récompenses à l'exposition universelle de 1855.

BRODHEAD (John-Romeyn), historien et diplomate américain, né à New-York en 1814. Reçu avocat en 1835, il fut appelé aux fonctions de secrétaire de légation à La Haye (1839), puis à Londres, auprès de M. Bancroft, l'envoyé des Etats-Unis (1846). Dans l'intervalle (1841 à 1844) il fut chargé par la législature de New-York de recueillir en Europe tous les documents relatifs à l'histoire de cette ville, travail qu'il

avait déjà préparé. Il réunissait effectivement plus de 5,000 pièces, presque toutes inédites, tirées des archives et des bibliothèques de Hollande, de France et d'Angleterre, et dont la publication fut prescrite par la législature de New-York (1849 et suiv., 12 vol. in-4°). En 1853, parut le premier volume de son *Histoire de l'Etat de New-York*, comprenant la période hollandaise, de 1609 à 1649. On lui doit aussi un *Essai sur l'histoire commerciale de New-York*.

BRODIE s. f. (bro-di). Bot. Genre de plantes lilacées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent sur la côte orientale de l'Amérique du Nord. On l'appelle aussi BRODIÈRE.

BRODIE (sir Benjamin COLLINS), célèbre chirurgien anglais, né en 1783 à Winstelrow, comté de Wilts, mort en 1862, était premier chirurgien de la reine Victoria, docteur honoraire en droit civil de l'université d'Oxford, membre de la Société royale de Londres, qui l'avait élu président en 1858, membre correspondant de l'Institut de France, etc., etc. Il s'était fait, dans les questions de médecine légale, une notoriété particulière par ses études toxicologiques. De 1808 à 1830, et de 1813 à 1848, il fit deux cours à l'hôpital Saint-Georges, dont il était chirurgien en chef, un cours de chirurgie et un cours de clinique. En 1832, il remplaça son ancien maître, sir Everard Home, dans sa charge de premier chirurgien du roi Guillaume IV, qui le créa baronnet en 1834. Brodie était un des praticiens les plus distingués de l'Angleterre. Il a apporté de nombreuses améliorations aux instruments de chirurgie, et il a contribué à rendre plus rare en Angleterre l'emploi des moyens violents. Outre des expériences d'un haut intérêt sur les poisons, il a laissé des travaux estimés : *Leçons sur les maladies des organes urinaires* (4^e édition, 1849), traduit en français par J. Patron ; *Observations pathologiques et chirurgicales sur les maladies des articulations* (5^e édition, 1850), traduit en français par L. Marchand ; *Investigations psychologiques* (3^e édition, 1856), études des relations entre le moral et le physique ; *Leçons sur certaines affections nerveuses ; Leçons sur divers sujets de pathologie et de chirurgie ; Recherches touchant l'influence de la chaleur animale ; Expériences sur les divers modes d'action des poisons végétaux*. Plusieurs de ces travaux avaient d'abord paru dans la *Gazette médicale* de Londres ou dans les *Transactions* de la Société de chirurgie et de la Société royale. — Le fils aîné du docteur Brodie est professeur de botanique à l'université d'Oxford.

BRODOIR s. m. (bro-doïr — rad. broder). Techn. Métier à galons. « Petite bobine pour broder.

BRODY, ville de l'empire d'Autriche, dans la Galicie, gouvernement et à 88 kilom. N.-E. de Lemberg, cercle de Zloczow, sur la frontière de la Volhynie ; 30,000 hab., dont 20,000 juifs. Erigée en ville libre commerciale depuis 1797, Brody est la place de commerce la plus importante de la Galicie, l'un des centres les plus actifs des relations commerciales entre l'Autriche et la Russie, l'entrepôt principal de la Pologne pour le trafic avec la Turquie et les provinces moldo-valaques. Ce commerce consiste surtout en chevaux, bestiaux, cire, miel, peaux, cuirs, pelleteries, fruits secs, denrées coloniales, quincaillerie, bijouterie et autres produits manufacturés. Malgré son importance, cette ville ne possède aucun monument remarquable.

BRODZINSKI (Casimir), poète polonais, né à Krolowsko, en 1791, mort à Dresde en 1835. Lors de la constitution du grand-duché de Varsovie, il entra dans un régiment d'artillerie, fit avec les Français la campagne de Russie, puis celles d'Autriche et de Saxe, et professa ensuite l'esthétique à l'université de Varsovie jusqu'en 1831. Atteint d'une maladie de poitrine, il alla mourir à Dresde. Précurseur de Mickiewicz, il fut le véritable chef de l'école romantique en Pologne. Ses *Poésies complètes* ont été publiées à Wilna en 1842.

BROË (Jacques-Nicolas DE), magistrat français, né à Beauvais en 1790, mort en 1840. Après avoir été conseiller auditeur à la cour impériale de Paris, puis substitut, il devint avocat général en 1822, et fut chargé par le procureur général Bellart de porter la parole dans la plupart des procès politiques du temps. Ses réquisitoires qui firent le plus de bruit furent ceux qu'il prononça dans l'affaire de la souscription nationale (1822), dans le procès de tendance dirigé contre le *Constitutionnel* (1826), et surtout dans l'affaire de Paul-Louis Courier, qui déversa à pleines mains sur le magistrat ses traits les plus mordants. Ces récriminations satiriques n'empêchèrent pas le magistrat de montrer envers le spirituel pamphlétaire une grande modération, en arrêtant de nouvelles poursuites qu'il s'était attirées par ses attaques violentes contre le ministère public et les jurés. Ce fut de Broë qui termina un procès débaillé depuis trois cents ans entre l'Etat et le duc de Bourbon, au sujet de l'ancien comté de Vertus. Le plaidoyer qu'il prononça dans cette affaire occupa quatre audiences ; il atteste une vaste érudition. Broë posa, lors du procès Castaing, des principes qui ont fixé la jurisprudence relativement au corps du délit, et fit constamment preuve d'une connaissance approfondie du droit civil et du droit public. Le procureur général Du-